



Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?



n°4 - Octobre 2023



Le mot du Maire

« Bonjour à tous,

Lors du dernier conseil municipal, nous avons procédé à un vote qui m'a donné l'autorisation de signer le rachat de l'ancienne mairie. N'hésitez pas à consulter le compte rendu de ce dernier conseil sur le site de la commune.

Je remercie tous les habitants qui ont participé à la consultation sur le sujet. La grande majorité nous a suivis sur ce projet, et l'ancienne mairie sera prochainement de nouveau un bâtiment communal.

Plusieurs évènements sont à venir : la cérémonie du 11 novembre suivie d'un cocktail de l'amitié et le repas des séniors, organisés par la mairie. Je me fais déjà une joie de vous retrouver pour ces moments, afin d'échanger avec vous.

En attendant, je vous laisse prendre connaissance des informations données dans ce quatrième numéro. »

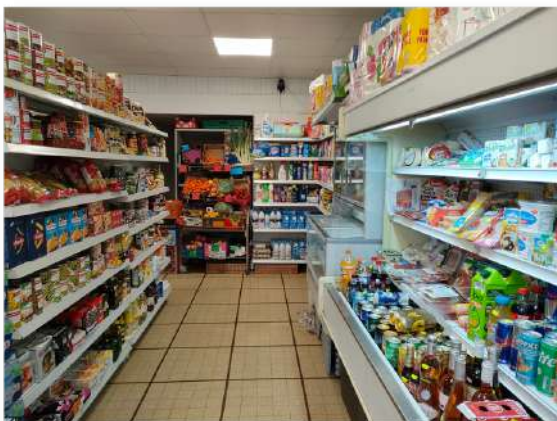
Serge Fontaine



MAIRIE

Une épicerie à votre écoute...

Le nouveau propriétaire de l'épicerie **Monsieur Kahia** vous attend **tous les jours de 8h à 13h et de 15h à 21h**. N'hésitez pas à le contacter au **06.31.87.76.35** pour un renseignement, une demande spécifique ou une livraison à domicile, il se fera un plaisir de répondre à votre demande.





Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?



Une promenade patrimoniale reconnue...

La commune d'Houlbec-Cocherel a participé aux Journées **Européennes du Patrimoine des 16 et 17 septembre 2023** sous le thème "Patrimoine vivant, Patrimoine du Sport". La **"Promenade patrimoniale" d'Houlbec-Cocherel** a été sélectionnée parmi 41 événements regroupant 18 communes **dans la brochure éditée par l'Office de Tourisme SNA - Nouvelle Normandie**. Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation. A renouveler l'année prochaine !



"Même deux orages et des chasseurs le dimanche ne pouvaient pas dissuader cette équipe courageuse!

Les participants ont apprécié les renseignements sur les sites historiques et les visites dans nos deux églises et le mélange entre le patrimoine bâti et le patrimoine naturel."

Marc Andrew Gorr
"Promenade patrimoniale", Houlbec-Cocherel

Le patrimoine vivant...

Le bien-être dans notre village, côté spirituel, social, convivial et patrimonial devrait inclure nos églises ouvertes et vivantes. Nos églises ne servent pas les villageois si elles restent fermées tout le temps. Comme mentionné récemment dans le Quoi de Neuf, nous ouvrons nos églises pour permettre aux visiteurs un moment de réflexion tranquille, de prière ou tout simplement de s'émerveiller de ces monuments historiques, selon les horaires suivants :

L'église Notre Dame de Cocherel

Dimanche 19 novembre 2023 : 15h-16h15

Dimanche 21 janvier 2024 : 15h-16h15

Dimanche 17 mars 2024 : 15h-16h15

Dimanche 19 mai 2024 : 15h-16h15

Dimanche 22 septembre 2024 : 15h-16h15

Dimanche 17 novembre 2024 : 15h-16h15



L'église Saint-Pierre d'Houlbec

Dimanche 17 décembre 2023 : 15h-16h15

Dimanche 18 février 2024 : 15h-16h15

Dimanche 21 avril 2024 : 15h-16h15

Dimanche 23 juin 2024 : 15h-16h15

Dimanche 20 octobre 2024 : 15h-16h15



Nous serions reconnaissants envers les bénévoles disposés à prendre la responsabilité d'ouvrir, de garder et de fermer les églises selon les horaires susmentionnés. Merci de vous inscrire par mail à quideneuf.houlbec.cocherel@gmail.com. Merci.

NB: Il y aura une messe à l'église Saint-Pierre d'Houlbec-Cocherel les samedi 25 novembre 2023 à 18h et samedi 27 avril 2024 à 18h30.



Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?



Le père Noël à Houlbec-Cocherel...

La distribution des cadeaux de Noël organisée par la mairie aura lieu **jeudi 21 décembre de 17h à 19h à la salle des fêtes d'Houlbec-Cocherel.**

Pour les enfants de l'école d'Houlbec-Cocherel, la mairie offre un spectacle qui se déroulera le 21 décembre en début d'après-midi pendant le temps scolaire.

Pour finir la journée, les petites Houlbecquoises et petits Houlbecquois sont invités par la commune à rencontrer le père Noël pour la distribution d'un cadeau. Pour ceux qui le souhaitent, leur enfant pourra être photographié avec le père Noël.

Les cadeaux seront distribués uniquement aux enfants inscrits et présents dont les années de naissance se situent entre 2013 et 2023.

Merci d'inscrire votre(vos) enfant(s) en remplissant le bulletin (reçu par mail ou par courrier) et en le déposant **dans la boîte aux lettres de la mairie d'Houlbec-Cocherel** ou par mail à mhc@houlbec-cocherel.fr. Retour pour vendredi 10 novembre 2023 au plus tard.



Merci à vous...

La mairie s'est associée avec l'association «Le Serment d'HypoCrabe» pour se mobiliser dans la lutte contre le cancer. Un grand merci aux nombreux participants les 21 et 22 octobre 2023.



Un nouveau Food Truck à l'essai...

Le Food Truck spécialités thaïlandaises Thaï Jing Jing sera présent sur le foirail de la commune. **Il souhaite faire un essai et sera donc présent jeudi 9 novembre 2023.**

En fonction des retours il pourra renouveler cette expérience et **proposera alors de venir uniquement le 2ème jeudi de chaque mois.**

Téléphone : **06.15.49.20.22**

Site : <https://thaijingjing.com>





Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?



ENVIRONNEMENT

Stop à la décharge sauvage...

Nous envisageons de vider la décharge sauvage se situant sur le chemin qui relie le bas Houlbec et le centre bourg. **L'opération se déroulerait le samedi 2 décembre, à partir de 10h.** Il faut compter 2 à 5 heures de travail en fonction du nombre de personnes.


Voici le déroulement des opérations :

- Les employés communaux enlèvent les ronces et découpent les arbres morts.
- La route est interdite à la circulation.
- Des engins mobilisent les déchets et les apportent au pied de la zone de tri (une pince et / ou une pelleteuse et un dumper).
- Les volontaires trient les déchets pour les mettre dans des remorques en séparant les déchets ferreux, le plâtre, le « tout venant ».
- Les volontaires portent le contenu des remorques à la déchetterie de La Chapelle Réanville (en accord avec la SNA).

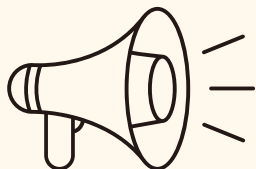
Pour cela, il convient d'être assez nombreux et de disposer d'un certain nombre de remorques.

Si vous voulez participer, ou poser d'autres questions, merci de vous faire connaître au plus vite en contactant Valérie THINQUE : adjoint3@houlbec-cocherel.fr / 06.81.14.69.39



Merci d'avance de votre geste pour l'environnement de notre village ! 

Les infos utiles



Horaires de tolérance des nuisances sonores

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Les horaires de la mairie...

Le secrétariat est joignable par téléphone au 02.32.36.67.04 ou 02.32.36.07.09

matin : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

après-midi : lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h

Vous pouvez contacter nos services afin de prendre un rendez-vous à votre convenance pour toutes vos démarches administratives.

Un accueil public se fera sans rendez-vous le mardi de 16h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Nous sommes joignables par mail pour répondre à vos demandes :

administratif@houlbec-cocherel.fr et secretariat@houlbec-cocherel.fr



Les horaires de La Poste...

La Poste Agence Communale d'Houlbec-Cocherel est ouverte :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h



Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?



MAIRIE

Le banc est en place...

C'est fait, un banc est de nouveau installé dans la rue de la Cavée. Les agents de la commune ont dû entailler le goudron et placer un socle en ciment afin de pouvoir placer celui-ci de niveau. La rue étant très pentue, ce n'était pas chose facile. Ce mobilier urbain n'est pas neuf, peut-être que les enfants le reconnaîtront ! En effet il s'agit d'un ancien banc de l'école, qui a été ressoudé puis repeint afin de lui offrir une nouvelle vie. Les promeneurs pourront de nouveau faire une petite halte pour se reposer lors de l'ascension de la rue de la Cavée.



Commémoration du 11 novembre...

Pour le 105ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, nous vous donnons **rendez-vous pour 11h devant le monument aux morts**. Un cocktail sera organisé après la cérémonie dans la salle des fêtes de la commune pour un moment de partage et de convivialité.



Du côté de l'éclairage...

L'éclairage public change d'horaire. Pour rappel, l'éclairage se déclenche automatiquement en fin de journée en fonction de la baisse de luminosité et, a contrario, s'arrête en début de matinée quand il fait jour.

Du 1er septembre au 30 avril : extinction programmée à 21h30 / allumage programmé à 6h30.

Du 1er mai au 31 août : pas d'éclairage programmé.

Exceptions toute l'année pour :

- la place FRELICOT qui reste allumée jusqu'à 23 heures
- le rond-point de la route de Gaillon qui reste allumé toute la nuit pour des raisons de sécurité

Avec la **participation du Siège (Syndicat Intercommunal de l'Électricité et Gaz de L'Eure)** pour 2024 :

- les 14 horloges automatiques qui permettent la programmation des horaires seront changées dans l'ensemble du village
- l'éclairage des clairières de la Fortelle va être rénové en changeant les 32 candélabres avec ampoules led
- le réseau va être enterré dans la rue de la Cavée et de nouveaux lampadaires vont être installés.

Concernant l'école, une subvention a été demandée pour remplacer les 420 néons par un éclairage led spécifique, ce qui permettra une économie avoisinant les 800 € par mois.

VOIRIE - SECURITE

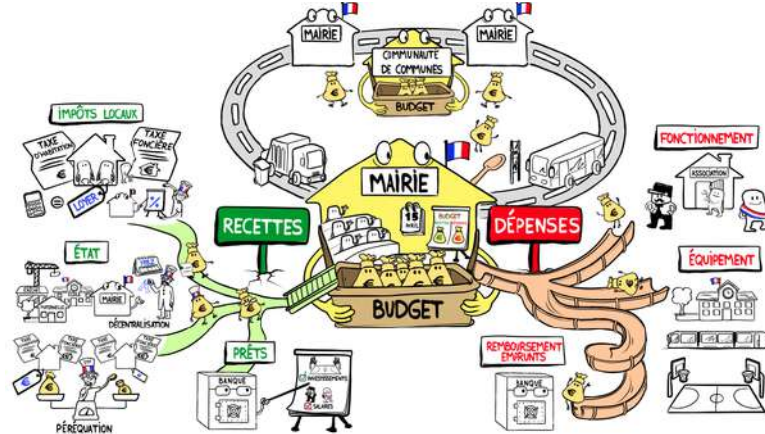


Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?



Le saviez-vous ? Les finances de la mairie...

La mairie d'Houlbec-Cocherel établit un budget annuel. Le conseil municipal vote les recettes et les dépenses dans le cadre d'une comptabilité publique propre à toutes les personnes publiques.



Les recettes proviennent de la part communale de votre taxe foncière, et des dotations de l'Etat qui sont fonction d'un certain nombre de paramètres (nombre d'habitants, école, subventions d'investissements...).

Pour exemple, le montant des recettes est de 2 100 000 euros arrondis pour 2 000 000 euros de dépenses.

Votre taxe foncière est calculée en fonction de deux paramètres : le taux d'imposition (c'est à dire un pourcentage) et la valeur locative cadastrale.

Le conseil municipal ne maîtrise que le taux d'imposition car la valeur locative cadastrale est réévaluée chaque année par l'état selon l'inflation.

Ainsi, en 2023, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux communal d'imposition de la taxe foncière, contrairement à ce que l'Etat avait recommandé, mais ne peut rien sur l'augmentation de la valeur locative cadastrale.

Au 30 septembre 2023, 53% des dépenses de fonctionnement étaient réalisées et 63% des recettes de fonctionnement ont été perçues.

La situation financière de la mairie est donc saine et la préparation du budget 2024 peut donc commencer de manière sereine et concertée. La commission des finances se réunira pour proposer un budget prévisionnel selon les priorités et projets de l'équipe municipale.

Favoriser la convivialité et le bien vivre ensemble...

Houlbec-Cocherel a pris part à la campagne euroise des villes et villages fleuris organisée cet été. A cette occasion le jury régional a confirmé la fleur attribuée à la commune. Merci à tous ceux qui ont assisté de près ou de loin au maintien de cette distinction.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE